

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires étrangères
et du développement international

Arrêté du 14 juillet 2016 conférant la médaille d'honneur des affaires étrangères

NOR : MAEA1614975A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international

Vu le décret n° 2010-1025 du 30 août 2010 relatif à la médaille d'honneur des affaires étrangères ;

Vu l'arrêté du 19 novembre 2015 fixant le contingent de la médaille d'honneur des affaires étrangères pour l'année 2016 ;

Arrête :

Article 1^{er}

La médaille d'honneur des affaires étrangères est décernée aux personnes dont le nom suit :

Echelon bronze

- Mme Andrée CONTARGYRIS
- Mme Atit DHARMAWAN (WIBAWATI)
- M. Pierre DURIC
- Mme Anne-Marie PERRIER, née PIQUEMAL
- M. Michel PIEFFET
- Mme Eliane PIZZO
- Mme Hélène RODITIS

Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel du ministère des affaires étrangères* et au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses*.

Fait le 14 juillet 2016

Jean-Marc AYRAULT